

Image not found or type unknown



## RACHAT STE - TRAVAILLER POUR 2 SOCIETE D'UN MEME GROUPE

Par noemie, le 17/06/2009 à 14:21

Mon patron est en train de finaliser le rachat d'une société.

Pour des questions commerciales, il s'agit pour l'instant d'un simple rachat et non pas d'une fusion.

Je gère à la fois la partie comptable "en surface" et la partie commerciale (achat et vente).

Je travaillerais donc pour les deux sociétés qui ont leur propres comptabilité et oblige donc à tout séparer.

Le fait de travailler pour deux sociétés est-il légal si on ne modifie pas mon contrat.

Puis-je légitimement demander une augmentation de salaire ?

Merci pour vos réponses